

2. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral chaque année depuis 1960 au titre de la protection civile, a) pour le Canada, b) pour chaque province?

3. Quelle somme prévoit-on dépenser pour les années 1967-1968 et 1968-1969 a) pour le Canada, b) pour chaque province?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): En ce qui concerne l'Organisation des mesures d'urgence: 1. a) Au Canada, 3. b) Pour chaque province: Ontario, 2 (dont le Collège des mesures d'urgence, situé à Arnprior, Ontario.) Alberta, 1.

Il est à souligner que les provinces ne disposant pas d'écoles permanentes satisfont

aux exigences en matière de formation en donnant des cours sur une base *ad hoc*.

2. a) Le montant dépensé au Canada par le gouvernement fédéral comprend les dépenses assumées par l'OMU du Canada, celles d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que des subventions versées aux provinces (voir le détail au n° 2 b), à l'exclusion du ministère de la Défense nationale: (en milliers de dollars): 1960-1961, 15,756.3; 1961-1962, 66,981.1; 1962-1963, 53,122.5; 1963-1964, 33,715.3; 1964-1965, 20,444.2; 1965-1966, 18,856.6; 1966-1967, 20,344.7.

b) Pour chaque province:

	1960-1961	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967
T.-N.	46.2	29.3	30.7	42.9	47.7	49.9	87.2
Î. P.-É.	14.1	16.2	16.8	24.7	16.7	17.3	28.9
N.-É.	150.4	182.3	203.8	189.7	218.0	207.2	208.4
N.-B.	93.4	145.3	137.9	149.4	135.1	143.6	146.9
Qué.	NIL	426.4	669.7	1,264.7	1,469.2	1,468.5	1,636.2
Ont.	799.7	1,010.8	1,323.9	1,353.8	1,556.2	1,690.2	1,742.6
Man.	124.4	151.2	217.7	202.2	222.8	243.0	256.4
Sask.	131.6	109.2	166.4	155.3	167.1	197.9	200.4
Alb.	405.0	442.5	475.1	509.2	517.6	558.7	493.5
C.-B.	482.5	565.8	567.8	532.0	576.7	514.2	532.7
Y. T.N.-O.	NIL	NIL	NIL	.4	.1	9.9	12.0

3. a) Les dépenses prévues pour les années 1967-1968 et 1968-1969 pour le Canada comprennent les dépenses prévues par l'OMU du Canada, celles d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi que des subventions aux provinces (voir le détail au n° 3 b), à l'exclusion des dépenses prévues par le ministère de la Défense nationale.

Prévisions à la suite des mesures prises par le gouvernement pour une réduction des

Prévisions dépenses 1967-1968	Prévisions dépenses 1968-1969
(en milliers de dollars)	
\$16,046.4	10,154.4

b) Pour chaque province:

	1967-1968	1968-1969
T.-N.	92.1	92.2
Î. P.-É.	26.4	20.1
N.-É.	210.2	139.4
N.-B.	155.9	114.1
Qué.	1,499.2	1,079.5
Ont.	1,799.6	1,312.0
Man.	249.1	177.2
Sask.	218.4	176.1
Alb.	408.3	273.5
C.-B.	519.2	357.4
Y. T.N.-O.	11.8	8.5

[Traduction]

#### LE RECRUTEMENT AUX ÉTATS-UNIS D'AGENTS FÉDÉRAUX DE LA CLASSIFICATION

Question n° 1006—L'hon. M. Bell:

1. La Commission de la fonction publique cherche-t-elle à recruter aux États-Unis des agents pour le Bureau d'examen des classifications?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) de combien d'agents s'agit-il, b) quelles fonctions au juste exerceront ces agents, c) quel sera leur traitement, d) quel degré d'instruction et quelles autres qualités exigera-t-on des candidats?

3. a) A-t-on cherché à recruter de tels agents (i) au Canada (ii) dans le Commonwealth (iii) en France et b) si oui, quels résultats a-t-on obtenus dans chaque cas?

4. Pour ce qui est des agents recrutés aux États-Unis, exigera-t-on qu'ils soient ou qu'ils consentent à devenir bilingues?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):

La Commission de la fonction publique me communique les renseignements suivants:

1. Oui. En janvier de cette année, la Commission de la fonction publique a tenté de recruter, aux États-Unis, des administrateurs professionnels du personnel, possédant titres et qualités de spécialistes en évaluation des emplois et en gestion de la rémunération, pour remplir des vacances dans plusieurs ministères de l'État, y compris le Bureau de révision de la classification.

2. a) La Commission de la fonction publique envisageait de recruter jusqu'à quarante-huit personnes possédant les spécialisations mentionnées ci-dessus. b) Les fonctions des